

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO

Domaine : 1.1 Marchés publics

Décision n° Dec 291223- 083 du 29 décembre 2023

Portant attribution du marché de travaux n° 19/2023 « Aménagement d'un parking temporaire au hameau de Guaitella pour une trentaine de véhicules légers et plus »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;
Vu les articles L2213.1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;
Vu le pouvoir de police du maire en matière de circulation et de stationnement ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant application de l'article L.2122-22 susvisé ;
Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R 2122. 3 et R 2122. 8 ;
Vu le budget primitif de l'année 2023 ;
Vu l'opération de rénovation du réseau d'eau potable par la régie des eaux d'acqua publica sur le secteur du lieu-dit « Mangano » au Hameau de Guaitella ;
Vu la décision n° dec 311023-062 du 31 octobre 2023 et n° dec 091123-063 du 9 novembre 2023; portant attribution du marché de travaux n° 16/2023 « Travaux d'effacement coordonné des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication consistant en l'enfouissement du réseau éclairage public » à la **SAS S3C Energy** - 20238 Morsiglia - Siret n° 897 546 362 000 12
Vu la demande de permission de voirie en date du 5 octobre 2023 d'acqua Publica - concernant les travaux de renouvellement des réseaux AEP - ouverture de tranchées et connexions aux habitations ;
Considérant l'impact de ces travaux sur le stationnement dans le Hameau ;
Considérant le manque de places de parking disponibles pendant les phases de travaux ;
Considérant la volonté de la commune de réduire cet impact en créant une zone de stationnement durant la durée des travaux ;
Considérant que le projet consiste en la réalisation d'un parking temporaire ne comportant aucune conception d'élément architectural ;
Considérant que la **SARL S3C Cap Corse Construction** - 20238 MORSIGLIA - Siret n° 80776515100012 est mandatée par la régie des eaux Acqua Publica pour les travaux de rénovation du réseau humide ;
Considérant le bien fondé de recourir à ce même opérateur pour des raisons techniques de coordination et permettant de réduire les difficultés d'exécution ;
Considérant que l'offre présentée par la **SARL S3C Cap Corse Construction** - 20238 MORSIGLIA - Siret n° 80776515100012 est jugée économiquement avantageuse par le pouvoir adjudicateur.

Décide

Article 1^{er} : De confier le marché de travaux n° 19/2023 « Aménagement d'un parking temporaire au hameau de Guaitella pour une trentaine de véhicules légers et plus » à la **SARL S3C Cap Corse Construction** - 20238 MORSIGLIA - Siret n° 80776515100012 pour un montant total de **12 620. 00 € HT**.

Article 2 : Le marché commence à la date de l'accusé de réception de la notification de la présente et se terminera à la fin d'exécution des prestations.

Article 3 : La présente notification vaut lettre de commande.

Article 4 : Le paiement des sommes dues interviendra dans un délai de trente jours à compter de la réception de la demande de paiement sur le portail de facturation chorus pro.

Article 5 : Les pièces contractuelles (pièces particulières et pièces générales) du marché sont par ordre de priorité :

1. Le devis n° DS 278 12 23,
2. Le cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de travaux (CCAG-Travaux).

Article 6 : La présente décision sera transmise, à Monsieur le comptable de la Collectivité - centre commerciale Monte Stello - 20290 Borgo, notifiée à la **SARL S3C Cap Corse Construction** - 20238 MORSIGLIA - Siret n° 80776515100012, affichée en la forme accoutumée.

Fait à **Ville-di-Pietrabugno**, le 29 décembre 2023

Notifiée le

